

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 05 JUILLET 2012**

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 30 juin 2012. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le jeudi 05 juillet 2012 à 19 heures.

**ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 08 JUIN 2012**

**QUESTIONS FINANCIERES**  
**QUESTIONS SCOLAIRES**  
**URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**  
**PERSONNEL**  
**TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**  
**INTERCOMMUNALITE**  
**ASSOCIATIONS**  
**QUESTIONS DIVERSES**  
**INFORMATIONS DIVERSES**  
**PROCHAINE REUNION**

**PRESENTS** : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILAUD, GUIBERTEAU, M. MOREAU, MMES GUILLOT, BODIN, M. LIRONCOURT, MMES LUCAZEAU, NEVEUR, MM. DE GRAILLY, DAVID.

**ABSENTS EXCUSES** : MM TAUNAY, BOURRIER (pouvoir à MME GUIBERTEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. GAUD

-----

**I. APPROBATION DU PV DU 08 JUIN 2012**

Il est approuvé à l'unanimité sans observation ni remarque.

**II. QUESTIONS FINANCIERES**

Le Maire rappelle que le prix de location des salles par les agents permanents de la commune et du SIVOS de Port d'Envaux-Crazannes est fixé à 28€ la journée et à 41€ pour 2 jours.

Concernant les agents non-permanents, contractuels recrutés occasionnellement, le Conseil Municipal décide de ne pas leur accorder ce tarif préférentiel.

Le photocopieur est à renouveler, la décision définitive sera prise après réunion de la Commission (location ou achat). La dépense sera inscrite au budget 2013.

**III. QUESTIONS SCOLAIRES**

1) **Compte rendu de la réunion avec le personnel le 14 juin** : quelques problèmes mineurs de fonctionnement. Requête du personnel demandant d'éviter l'emploi de peintures dans la salle de la garderie.

2) **Compte rendu de la rencontre entre élus du SIVOS du 16 juin** : a été évoqué le comportement des enfants à la cantine. Changement de planning et les adaptations pour les employés. La nouvelle classe.

3) **Compte rendu de la réunion du Conseil d'école du mardi 19 juin**: les principaux sujets évoqués ont été:

- Stage de remise à niveau
- Visite de l'Hermione
- Fleurissement d'une parcelle sur le Pré Valade
- Projets d'école 2012-2013
- Bilan des évaluations
- Travaux prévus sur la Commune durant l'été
- Piscine de Saint Savinien

#### **IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**

##### 1) **Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin** :

- Travaux terminés dans les délais.
- Les voies qui ont assuré les déviations vont être remises en état par le "point à temps".
- La rue Saint Alexis sera refaite (un nouvel enrobé est prévu)
- Le mur de soutien de la D128 entre le pont du Pré Valade et le n°29 rue de la Corderie sera refait, ce qui entraînera une circulation alternée sur la D128 durant les travaux
- Il a été décidé la pose de barrières rue des Armateurs, de la Mairie à l'école, ainsi qu'un panneau de stationnement interdit entre le Gabarier et la cantine.

##### 2) **Avis des Services de la Préfecture sur le projet photovoltaïque** : le comité technique a relevé des points de vigilance et sensibilité suivants:

- Destruction de parties boisées dans l'espace boisé classé
- Co visibilité avec l'autoroute et un hameau voisin
- Révision nécessaire du PLU

Le comité technique n'a pas d'opposition de principe mais des études complémentaires sont nécessaires. En tout état de cause, le projet ne pourra utiliser le terrain classé à la PAC.

A ce jour, la société Luxel ne s'est plus manifestée.

##### 3) **Réseau Application du Droit des Sols** : majoration de 30% des droits à construire.

La commune est tenue d'élaborer une note d'information présentant les conséquences de l'application de cette majoration de 30% sur le territoire communal et cette note d'information doit être mise à la disposition du public.

##### 4) **La Charente** :

Faucardage et nettoyage de la baignade prévus une fois par semaine ("Les Canotiers").

La cabane du surveillant de baignade a été vandalisée et taguée dans la nuit du 29 au 30 juin 2012.

Remise en état prévue pour le 3 juillet, début de la surveillance de la baignade.

##### 5) a) **Commission Biodiversité** : Jeannick Guillot rend compte des travaux de la Commission et insiste sur le problème de l'emploi des produits phytosanitaires par les employés communaux qui pourraient suivre un stage de formation à l'emploi de ces produits et obtenir un diplôme après ce stage. Elle demande que la "Charte Terre Saine" soit présentée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Elle présente des méthodes alternatives à ces produits telles que le brossage et le brûlage.

Monsieur le Maire répond que Monsieur Feille du Centre de Gestion viendra le 26 septembre 2012 former les agents communaux à la prévention des risques professionnels en général et à l'emploi des produits phytosanitaires en particulier. Le maire informe que des consignes strictes ont été données concernant l'usage du désherbant avec affichage d'une note de service au sein de l'atelier municipal.

##### b) **Commission bois** : Vincent David informe le Conseil Municipal qu'un catalogue des propriétaires de bois existe. Il sera consultable prochainement par Internet sur le site de la Mairie (juridiction précise de gestion des bois : le problème des chevreuils, leur comptage, les champignons et le respect des bois par les chercheurs).

##### 6) **Sécurité routière** : **Attention !** Pour lutter contre la vitesse excessive, il est envisagé d'installer (avec l'aide de la Communauté de Communes) un ou deux radars pédagogiques préventifs sur les zones sensibles, durant quelques semaines puis quinze jours plus tard des contrôles de vitesse seront opérés par les gendarmes.

Rappel de l'interdiction de stationner sur les trottoirs.

#### **V. PERSONNEL**

##### 1) **Rencontres avec le personnel du Secrétariat** : la gestion de l'accueil et du secrétariat ainsi que le partage du temps pour la commune et le SIVOS ont été évoqués.

##### 2) **Réussite du permis PL** par Pascal Gallenon.

##### 3) **Arrêt de travail** de M. Simonnet pour raison de santé.

#### **VI. TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX**

##### 1) **Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir** : la route allant du Breuil à la Basse Pommeraie sera refaite. Tonte et entretien des espaces verts.

- 2) **Compte rendu de la réunion de la commission Urbanisme du samedi 16 juin** : recherche d'un nom pour le parking par les écoliers
- 3) **Projet d'aménagement d'un accueil touristique et lieu d'exposition.**
- 4) **Remerciements** pour intervention sur la chaussée, route du Peu.

## VII. INTERCOMMUNALITE

- 1) **Compte rendu de la réunion CDC du 21 juin** : partage de la dotation du fonds de péréquation national. La dotation pour la commune est de 3 700 euros.
- 2) **Solcanpo** : interruption de service du 18 juillet au 26 août.
- 3) **Syndicat des Eaux** : Compte rendu de la réunion du comité syndical du jeudi 21 juin.

## VIII. ASSOCIATIONS

- 1) **Compte rendu des manifestations passées** :

a) **Assemblées générales** : ***APPE Basket*** le 12 juin.- ***Echappée Belle*** le 15 juin - ***Les Robins du Coin*** le 25 juin - ***APE les Mouettes rieuses*** le 26 juin. Cathie Guiberteau rend compte des assemblées du basket et des Mouettes Rieuses. Un bureau est constitué pour cette dernière association; la présidente est Madame Emmanuelle PELTIER.

b) **Les animations** : ***Trésors de Charlotte*** le 10 juin - ***Galas de danse*** les 16 et 23 juin - ***APPE Rando*** le 24 juin : 700 participants- Tournoi de palets le 1 juillet.

- 2) **Manifestations à venir** :

13 juillet (feu d'artifice, repas géant) - 20 et 21 juillet (Les Fous Cavés) – 28 et 29 juillet (13<sup>ème</sup> Tour Poitou Charentes féminin) - 2 et 3 août (Opéra à Panloy) - 4 août (repas de la Chasse) - 19 août (Course cycliste, Prix Marcel Bergereau) - 22 août (Tour Poitou Charentes).

- 3) **As de Trèfles** : pratique d'Airsoft.

## IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

- 1) **Médiathèque** : Compte rendu de la conférence du samedi 30 juin sur la bataille de Taillebourg par Jean Chapelot, chercheur au CNRS. – Exposition jusqu'au 28 juillet sur les châteaux forts - Balade nocturne à Taillebourg le 13 juillet.

- 2) **Contrôle sanitaire** des eaux destinées à la consommation humaine (6 juin) : eau de bonne qualité (nitrate : 20 mg/l)

- 3) **APE de St Porchaire** : 19<sup>ème</sup> randonnée le dimanche 30 septembre.

- 4) **Vincent David demande la parole** et fait l'exposé suivant consécutif au problème du désherbage et des propos tenus à cette occasion :

"En préambule à mes commentaires sur l'affaire de la "cour de l'école" et du reste... je voudrais dire :

Il y a trop de considérations d'ordre personnel, trop d'opacité dans la gestion de cette commune.

Je ne me représenterai pas à la prochaine élection municipale sur la commune de Port d'Envaux parce que je ne veux plus voir pleurer mon père par conséquence à mes prises de position. Cela s'est déjà produit au moment de "Natura 2000" et nous prenons le même chemin.

C'est d'ailleurs durant cette période de "Natura 2000", qu'en ce qui me concerne, j'ai compris que j'étais face à de la politique dont je partage quelquefois les valeurs, mais dont je désapprouve les méthodes de fonctionnement.

Revenons à nos affaires de "cour" et à la matinée du mercredi 27 juin. Ce que j'ai dit ce matin-là, c'est qu'il y avait deux affaires dans l'affaire du désherbage de la cour de l'école.

J'ai dit avoir effectué des recherches sur les conséquences d'une action en justice vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires sur notre commune et que, compte tenu des informations que

je possède, étant donné qu'aucune remarque officielle n'a été faite, c'est le maire seul qui porte la responsabilité des infractions.

J'ai dit aussi que je ne souhaitais pas en arriver là et j'ai reproposé qu'enfin on adhère à la charte "Terre-saine" et que l'on mette d'urgence en place un plan de formation pour nos agents communaux dès la rentrée.

D'autres arguments ont été avancés à mon encontre durant cette première partie de notre "entretien", que je n'ai pas pu relever sur le moment tant la pression était forte et la tension palpable. Je vais brièvement répondre à quatre d'entre eux.

- sur le fait que j'aurais un "égo surdimensionné" ! Tout d'abord, je tiens à rappeler que ce sont les mêmes propos qui ont été tenus par Monsieur B..., lors des élections municipales et que nous avons tous condamné cette façon d'agir. Je veux vous rassurer : j'ai fait sept ans de psychanalyse, suivie par le Docteur G. R... à Saintes. Je le conseille et je fais la différence entre : une fierté, une confiance en soi, des convictions bien accrochées, un égo bien intentionné et une mégalomanie "notable".

- Puis vient l'idée que je suis "un donneur de leçon", que je n'ai pas à dire ce qu'est la justice. Je rappelle devant le Conseil qu'étant délégué à l'environnement, ma feuille de route sur l'utilisation des produits phytosanitaires est basée uniquement sur la pédagogie et je l'ai souvent regretté, mais je vous ai entendu, je ne donnerai plus de leçons...

- Enfin, le "tu n'es pas irréprochable, fais attention à toi Vincent !". En effet, nul n'est irréprochable... Comment prendre cela ? De façon spirituelle, bien sûr, vis-à-vis de mon activité professionnelle sur le territoire communal et vis-à-vis de ma vie privée.

Et donc, vient la deuxième affaire.

Mes parents sont trop vieux pour comprendre toute la complexité des pratiques sexuelles d'aujourd'hui et ils préféreraient ignorer certaines choses, mais ils ont entendu et ressenti toute l'humiliation des calomnies.

Concernant le secrétariat: je dénonce un dysfonctionnement, je ne pense pas avoir été insultant ou odieux en l'exprimant, mais si mon franc-parler paysan a été perçu comme tel, alors je m'en excuse et m'excuserai auprès des personnes concernées. Cela ne se reproduira plus.

Cependant, que celui qui n'a jamais pêché me jette la première pierre. Je me suis souvent fait la remarque que certains d'entre nous interpellaient le secrétariat de mairie de façon on ne peut plus directe. Dans nos joutes verbales, les mots sont quelques fois claquants de part et d'autre.

Ne vous en déplaise, depuis 1991, j'occupe des fonctions syndicales, coopératives, professionnelles, politiques, associatives, nous avons des salariés sous notre responsabilité. Or, je suis en excellent terme avec tous ces gens, même suite à un licenciement difficile au sein de l'association d'insertion "Saint Fiacre".

J'espère qu'il en sera de même avec vous...

Je souhaite laisser cet écrit au compte rendu du Conseil Municipal du 05 juillet 2012 afin que mes propos ne soient pas déformés."

Réponse du Maire qui tient à préciser qu'il ne s'estime pas en opposition avec les objectifs défendus par Vincent David sur le respect de l'environnement. Par contre, son désaccord porte sur les moyens et la méthode utilisés pour les atteindre.

Quant aux propos qui auraient été tenus par un agent communal, le Maire tient à préciser qu'il ne les cautionne pas et qu'il regrette les conséquences que ces propos auraient pu avoir sur la famille de Vincent, famille pour laquelle le Maire a une profonde estime.

## **X. PROCHAINE REUNION**

Vendredi 31 août 2012 à 19 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40 minutes.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an ci-dessus.

BARREAUD

GAUD

VRILAUD

GUIBERTEAU

MOREAU

GUILLOT

BODIN

LIRONCOURT

LUCAZEAU

NEVEUR

de GRAILLY

DAVID